



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **SÉANCE ORDINAIRE** **LE MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013**

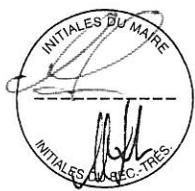
Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil du premier jour d'octobre 2013, à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge et messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente. L'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, était présent. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **Résolution # 2013-10-189** **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20 h.

### **Résolution # 2013-10-190** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton ; appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'**adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

### **Résolution # 2013-10-191** **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 3 septembre 2013 et de l'assemblée extraordinaire du 16 septembre 2013 soient adoptés étant en tout point jugés conformes.

### **Résolution # 2013-10-192** **COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 4 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2013 dont le montant est de 84 987,36 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 260 847,09 \$, selon la liste des comptes et factures.

### **Résolution # 2013-10-193** **AUTORISATION À ENCHÉRIR – VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, ou en cas d'incapacité, l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, à enchérir lors de la vente qui se tiendra à compter de 10 h le 17 octobre 2013, le tout afin de garantir le versement de nos taxes.

#### **Résolution # 2013-10-194**

#### **PRÉVENTION INCENDIE POUR LES RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS : CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DES ENTENTES INTERMUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2014**

**CONSIDÉRANT** les ententes intermunicipales intervenues entre la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville et diverses municipalités concernant la prévention incendie pour l'année 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie intermunicipale d'incendie a avisé par écrit les municipalités participant à ces ententes qu'elle avait l'intention de continuer à leur offrir les services d'un technicien en prévention incendie (TPI) pour l'année 2014 et que les conditions de renouvellement de ces ententes seraient communiquées aux municipalités d'ici le 1<sup>er</sup> août 2013 (réf. Résolution n° Ri-2013-06-438);

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal accepte le tarif horaire du technicien en prévention incendie fixé à 42 \$ l'heure, 0,57 \$ le kilomètre pour les frais de déplacement aller-retour soit 79,6 km x 0,57 \$ = 45,372 \$, donc 45 \$. Aucuns frais ne seront facturés pour les déplacements sur le territoire de la municipalité.

#### **Résolution 2013-10-195**

#### **RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux établie pour l'exercice financier 2013 par le gouvernement et paru dans la Gazette officielle du Québec le 19 janvier 2013 représente dans certains cas un tarif en dessous du salaire minimum;

**CONSIDÉRANT QUE** des élections municipales se tiendront le dimanche 3 novembre 2013 conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité compte tenu des compétences exigées et des longues heures demandées;

Sur proposition de la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal adopte les tarifs suivant lesquels incluent les repas lorsque la période de travail l'exige :

#### **Présidente d'élection :**

Dresser et réviser la liste électorale; le tarif paru dans la Gazette officielle du Québec, le 19 janvier 2013 soit 0,388 \$ par électeur pour les 2500 premiers électeurs.

Vote par anticipation :	257 \$
Jour du scrutin :	384 \$
Coordination de l'élection :	590 \$

#### **Secrétaire d'élection :**

3/4 de la rémunération de la présidente d'élection.

#### **Membre d'une commission de révision de la liste électorale :**

Rémunération à l'heure :	15 \$
--------------------------	-------

#### **Aide-enquêteur d'une commission de révision :**

Rémunération à l'heure :	12,50 \$
--------------------------	----------

#### **Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs :**

Président jour du vote par anticipation :	93 \$
Autres membres jour du vote par anticipation :	81 \$
Président jour du scrutin :	116 \$
Autres membres jour du scrutin :	104 \$

#### **Scrutateurs :**

Jour du vote par anticipation :	118 \$
Jour du scrutin :	170 \$

#### **Secrétaire d'un bureau de vote :**

Jour du vote par anticipation :	93 \$
Jour du scrutin :	147 \$

#### **Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (Primo) :**

Jour du scrutin :	116 \$
-------------------	--------

#### **Présence à une séance de formation :**

Rémunération :	29 \$
----------------	-------

#### **Résolution # 2013-10-196**

#### **TRAVAUX DE VOIRIE – RUE CLAUDE**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Claude pour un montant subventionné de 14 300 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Claude dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

#### Résolution # 2013-10-197

#### SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

**ATTENDU QUE** le Schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

**ATTENDU QUE** le rapport annuel an 2 (22 juillet 2011 au 21 juillet 2012) a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a pris connaissance du rapport d'activités annuel an 2;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache ;

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix adopte le rapport d'activités annuel an 2 en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

#### Résolution # 2013-10-198

#### REMERCIEMENT À MADAME NICOLE LUSSIER

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

### IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix rende hommage et remercie madame Nicole Lussier pour son implication et son dévouement tout au long de son année de présidence au sein du Club Optimiste Saint-Paul-l'Île-aux-Noix.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### Résolution # 2013-10-199

#### FÉLICITATIONS À MADAME MÉLANIE BRODEUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix félicite madame Mélanie Brodeur pour sa nomination à titre de présidente 2013-2014 du Club Optimiste Saint-Paul-l'Île-aux-Noix.

### Résolution # 2013-10-200

#### FÉLICITATIONS À MADAME CARMEN FORTIN

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix félicite madame Carmen Fortin pour sa nomination à titre de présidente au sein du Club Fadoq Île-aux-Noix.

### Résolution # 2013-10-201

#### POMPIERS APTES À ASSUMER LE COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS JUSQU'À L'ARRIVÉE D'UN OFFICIER SUPÉRIEUR

**CONSIDÉRANT QUE** le *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie* à l'article 2.1 indique " Un officier ou le premier pompier qualifié arrivé sur les lieux prend le commandement des opérations dès son arrivée. Il assume le commandement tant qu'il n'a pas été relevé par un officier de grade supérieur ";

**CONSIDÉRANT QUE** soucieux d'avoir un pompier qualifié sur la scène d'un incendie, la direction du service a décidé d'ouvrir deux postes aux pompiers ayant les exigences requises afin d'assumer le commandement des opérations jusqu'à l'arrivée d'un officier supérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisation du concours a été confiée à monsieur Danny Deragon, assistant directeur du service de sécurité incendie de Napierville;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre pompiers ont obtenu la note de réussite;

**CONSIDÉRANT QUE** seulement deux pompiers étaient requis;

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal retienne les deux pompiers ayant obtenu la meilleure note et par conséquent nomme messieurs Toni Bieri et Luc Van Velzen qualifiés à assumer le commandement des opérations sur la scène d'un incendie jusqu'à l'arrivée d'un officier supérieur.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### **Résolution # 2013-10-202** **TRAVAUX D'ÉMONDAGE**

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, à retenir les services de la firme Les Entreprises Robert Wuyts pour des travaux de coupe de branches sur la rue Boissonnault, au coin de la 65<sup>e</sup> Avenue et rue Principale.

### **Résolution # 2013-10-203** **COMMANDITE – TOURNOI INTERRÉGIONAL NOVICE, ATOME, PEE-WEE DE NAPIERVILLE**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accorde une commandite de 100 \$ pour le Tournoi interrégional Novice, Atome, Pee-Wee de Napierville en achetant une annonce « bronze » sur un panneau publicitaire.

### **Résolution # 2013-10-204** **COMMANDITE MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix fasse un don de 75 \$ au Musée du Haut-Richelieu dans le cadre de leur cocktail-bénéfice du 24 octobre 2013.

### **DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de septembre 2013.

### **DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires du mois de septembre 2013.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2013-10-192, 2013-10-194, 2013-10-195, 2013-10-196, 2013-10-202, 2013-10-203, 2013-10-204.

Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### Résolution # 2013-10-205 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame Carol Rivard ;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** lever la présente session ordinaire à 21 h 10.

Gérard Dutil  
Maire

Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le deuxième jour du mois d'octobre 2013 à 19 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

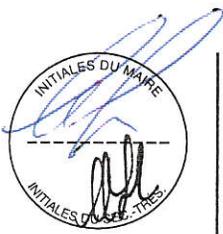
Les conseillers : Mesdames Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Absence motivée : La conseillère madame Carmen Fortin.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### ORDRE DU JOUR

Octroi du contrat pour les travaux de réfection de la 1<sup>re</sup> Rue, suite à l'appel d'offres via le système électronique SEAO.

#### **Résolution # 2013-10-206** **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'ouvrir la session.

#### **Résolution # 2013-10-207** **RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau ;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Que les conseillers présents renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 157 du Code municipal.

#### **Résolution # 2013-10-208** **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - AIDE AUX IMMOBILISATIONS**

**CONSIDÉRANT** le caractère unique du blockhaus de la Rivière-Lacolle;

**CONSIDÉRANT** l'importance de redonner au Blockhaus sa fonction première de site historique et de plus, de le doter de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite;

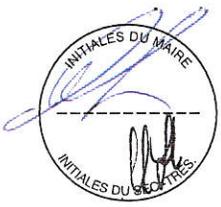
**CONSIDÉRANT** l'étude de vétusté, préparée par monsieur Hubert Chamberland, architecte et urbaniste décrivant une dégradation importante des composantes du bâtiment;

**CONSIDÉRANT** les plans préparés par l'architecte et urbaniste monsieur Hubert Chamberland, pour l'aménagement d'un nouveau pavillon d'accueil touristique;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale, Madame Marie Lili Lenoir, à présenter une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme aide aux immobilisations pour le projet intitulé "Travaux de réparation du Blockhaus et construction d'un pavillon";



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

QUE le ministère de la Culture et des Communications défraie la moitié du coût total admissible pour le projet;

QUE la MRC du Haut-Richelieu accorde une aide financière de 136 870,25 \$ à la municipalité pour ce projet, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural 2007-2014;

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix s'engage à défrayer la différence du coût de ces travaux.

### **Résolution # 2013-10-209**

#### **OCTROI DU CONTRAT DE LA 1<sup>RE</sup> RUE À LA FIRME BÉTON MOBILE ST-ALPHONSE INC.**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres SEAO pour la réfection de la chaussée – 1<sup>re</sup> Rue;

**CONSIDÉRANT** la recommandation datée du 2 octobre 2013 de l'ingénieure madame Johanne Brodeur, suite à l'analyse des soumissions reçues;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal octroie le contrat à la firme Béton Mobile St-Alphonse inc. pour une somme de 930 458,76 \$ incluant les taxes, étant la soumission la plus basse conforme.

### **Résolution # 2013-10-210**

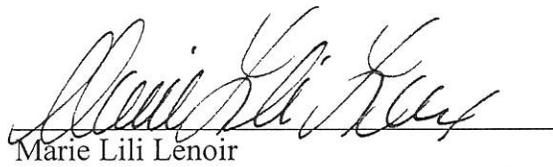
#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau ;

#### **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE** lever la présente session spéciale à 19 h 55.

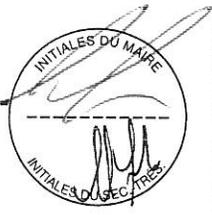
  
Gérard Dutil  
Maire

  
Marie Lili Lenoir  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### **RÉSULTATS D'ÉLECTIONS 2013**

#### **Élu (e) s par acclamation, le 4 octobre 2013 :**

Madame Linda Gamache (siège n° 2)  
Madame Carol Rivard (siège n° 3)  
Monsieur Daniel Ponton (siège n° 4)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

### Jour du scrutin ( 3 novembre 2013 ) :

Les candidat (e) s ayant obtenu le plus de votes sont :

Monsieur Claude Leroux (maire)  
Madame Julie Mayer (siège n° 1)  
Madame France Desroches (siège n° 5)  
Monsieur Denis Thomas (siège n° 6)

---

Marie Lili Lenoir  
Présidente d'élection